

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 03 FEVRIER 2015**

Le 03 février 2015 à 18 heures les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 30 janvier 2015 se sont réunis, sous la présidence de Monsieur Christian REBELLE, Maire.

Présents :

Mmes et Mrs Louis ALLARD, Janine BONNET, Hervé CLERC, Brice FANTIN, Catherine FIORESE, Martine GELLOZ, Patrick MATHIEUX, Denis MATHIEUX-PANTIN, Romain REY, Marie-Eve SAILLET, Olivier SUPERNANT

Excusés: Mmes Noëlle BON-BETEMPS, Emilie GIRAUD et Mr Yannick GUTHLEBEN

Secrétaire de séance : Mme Janine BONNET

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18 heures et aborde les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 décembre 2014 : approuvé à l'unanimité

DELIBERATION 01/2015 : Création emploi adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet (35 heures hebdomadaires)

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'en raison de la nécessité d'embaucher un adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet (35 heures hebdomadaires) en vue du remplacement de la secrétaire de mairie mutée dans une autre collectivité, il est impératif de créer un poste correspondant à cette fonction. Compte tenu des nombreuses candidatures analysées, il apparaît qu'une seule candidature présente tous les atouts recherchés, dont la disponibilité immédiate.

Ce poste sera donc créer sans délai soit avant le départ de la secrétaire actuelle pour assurer la prise en main du poste et la continuité de la fonction.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve cette décision.

DELIBERATION 02/2015 : Convention avec la C.C.C.A.

Dans le cadre des activités du service enfance jeunesse de la Communauté de Communes du Canton d'Albens (C.C.C.A.), il est proposé aux Communes du Canton d'Albens d'acheter des galettes confectionnées par un groupe de 16 jeunes pour financer une partie de leur séjour à Barcelone.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention entre la C.C.C.A. et la Commune de SAINT-OURS.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord sachant qu'il s'agit simplement d'une régularisation pour paiement en trésorerie.

DELIBERATION 03/2015 : Salle polyvalente : contrat entretien et dépannages

Monsieur le Maire informe les conseillers de la nécessité de faire intervenir une entreprise spécialisée pour l'entretien et les dépannages de l'installation de chauffage de la salle polyvalente.

Il donne lecture d'une proposition de contrat d'entretien.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord.

DELIBERATION 04/2015 : Ouverture de crédits

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que des travaux d'investissement relatifs à l'évacuation des eaux de la croix du four ont été réalisés et doivent être réglés avant le vote du budget primitif, aussi il convient d'ouvrir les crédits nécessaires dans la limite du quart des prévisions budgétaires 2014. Le montant s'élève à 3325 € TTC pour la commune, sur un total de 11 782.80 € TTC dont le solde est pris en charge par les lotisseurs actuels.

Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord.

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil se réunira tous les mois pour un conseil si nécessaire, ou une réunion de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.

Vu pour être affiché le 11 février 2015 conformément aux prescriptions de l'article L 12117 du code des communes.

Fait à Saint-Ours le 11 février 2015

Le Maire

